familiale vosgienne



JOURNAL DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES VOSGES

Parait 4 fois par an - Numéro 1€40 - Abonnement annuel : <u>5</u>€00

Sommaire

$\overline{}$	E au rea il		- 4 -	
	Famil	пе	ет ч	ете
_			91 9	

Concilier vie familiale et
vie professionnelle 2
Egalité femmes hommes au travail 4
L'individu et son Smartphone 6
Logement : les personnes seules
aux abonnés absents8
Surendettement:
enquête typologique 20199

Parentalité

Enfants, parents et numérique	10
Bilan démographique 2019 INSEE	12

□ Informations juridiques

L'usage du nom de son ex-mari
après un divorce12
Les actes des enfants mineurs : quelle
responsabilité pour les parents? 13
Désignation du tuteur ou curateur 14
Dites non au
démarchage téléphonique 15

Energie

Rénovation énergétique :	
Loi de finance 2020	16

Vie associative

Forêts: Tempêtes à répétition,	
crise sanitaire: Attention Danger! 1	7
UNAFAM 1	8
Actualité de nos associations 2	0

Pages loisirs 22

LA VIE FAMILIALE VOSGIENNE

Directrice de la publication : Sylvie CONRAUX

UDAF - 5 Quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL -Téléphone : 03.29.82.36.03 - Télécopie : 03.29.64.22.80 Adresse Email : udaf88@udaf88.unaf.fr

Rédactrice en chef : Armelle PERNY - aperny@udaf88.unaf.fr

Commission parilaire : CPPAP 0121 G 87498 -ISSN : 0758-4118 - Dépôt légal : mars 2020 Impression SOCOSPRINT Imprimeurs 36 roule d'Archettes - 88000 EPINAL iblicités : dans sa zone de diffusion, la Vie Familiale Vos-

Publicités : dans sa zone de diffusion, la Vie Familiale Vosgienne vend directement son espace publicitaire et n'accepte aucun intermédiaire. Renseignements au siège du support.

TOUT S'ACCÉLÈRE!

Les changements sociaux et les rythmes de vie liés à l'usage des nouvelles technologies de la communication depuis les années 1990 font l'objet d'un bouleversement dans notre rapport au temps : toujours vouloir faire plus de choses en moins de temps.

Notre société « hypermoderne » a imposé une nouvelle façon de vivre le temps : le temps se vit dans des délais toujours plus courts, de plus en plus de choses doivent être accomplies dans la même unité de temps et l'accélération du temps correspond au sentiment que le temps passe de plus en plus vite, qu'il nous pressure et nous emporte, nous enserrant dans une obligation d'accélérer nous-mêmes toujours plus dans l'accomplissement de nos tâches.

Le temps réel ne se compresse ni ne se contracte, il ne s'accélère pas non plus : le changement de notre rapport au temps est en lien avec la révolution survenue dans les technologies de la communication (mails, téléphones mobiles, Internet) qui ont instauré « l'instantanéité » et une exigence d'immédiateté dans la réponse attendue, nous contraignant à accélérer nous-mêmes sans cesse. Cette accélération continue ponctue désormais le rythme de la société contemporaine, tant au niveau du travail qu'à celui du vécu individuel (Aubert, 2003, 2010).

Nous constatons un véritable changement social en particulier dans le travail (plusieurs métiers en une vie), dans la famille (divorces et plusieurs reconfigurations de vies familiales), dans les domaines des transports (toujours plus de kilomètres en moins de temps) etc.

Les individus « ne tentent plus de suivre un plan de vie, mais se mettent à "surfer sur les vagues" : dès qu'une occasion nouvelle et attrayante se présente, on doit être prêt à la saisir au bond » (Rosa, 2012), nous sommes donc aussi de plus en plus confrontés à des situations imprévues. Le temps du présent est remplacé par celui de l'instant, avec les temporalités de l'urgence et de l'éphémère.

La famille et le travail sont de plus en plus menacés dans leur stabilité, les individus, ressentant de plus en plus fortement que le temps leur manque ou leur est compté. La quantité de tâches qu'ils doivent en effet effectuer dans une journée a tellement augmenté qu'ils doivent « faire plus de choses en moins de temps » et, que les gains de temps liés aux innovations techniques permettant

EDITO

d'accomplir certaines tâches plus rapidement, se trouvent annulés : ainsi, bien que l'envoi d'e-mails soit infiniment plus rapide que l'envoi de courriers par la poste, ce qui devrait conduire à libérer du temps, le fait que chacun doive recevoir et entretenir par courrier électronique un flux d'informations et de réponses beaucoup plus important que par le passé aboutit au sentiment d'être de plus en plus submergé.

Les indicateurs démographiques montrent bien que nous sommes dans une période de fort changement.

Nous assistons à la cinquième année consécutive de baisse de la natalité. Dans son communiqué de presse du 13 janvier 2020, l'UNAF indique « avoir charge d'enfant est une responsabilité unique et elle gonfle les dépenses des ménages tout en réduisant le temps nécessaire pour gagner davantage de salaire ».

L'accélération du rythme de vie, la participation croissante des femmes au marché du travail Selon l'INSEE «les taux de fécondité sont plus élevés parmi les femmes qui n'ont pas d'emploi rémunéré» et les difficultés de concilier vie familiale et vie professionnelle impactent vraisemblablement le taux de natalité.

Pourtant, les Français ont toujours envie d'avoir des enfants.

La question de la conciliation est loin d'être résolue, les inégalités entre femmes et hommes persistent dans ce domaine et les liens entre changement social et changement familial sont complexes. L'arrivée d'un enfant s'accompagne non seulement d'un surcroît de tâches mais aussi d'une rigidité accrue de l'emploi du temps (rythmes biologiques de l'enfant, rythmes des institutions ou des services d'accueil et de garde, puis de l'école).

L'articulation des temps sociaux – temps de travail, temps familial et domestique, temps de vie sociale, temps de loisirs et temps personnel – est un enjeu important, « la conciliation » entre la vie familiale et professionnelle répond à des enjeux économiques et démographiques.

«La famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que celle de jadis : elle est autre, parce que les circonstances sont autres. Elle est plus complexe, parce que les milieux où elle vit sont plus complexes». (Durkheim).

> La Rédactrice en chef, Armelle PERNY Lundi 24 Février 2020